

Mon programme est défini. Je connais :

- le nombre de chèvres à loger,
- la quantité et le type de fourrage à stocker,
- le type de logement,
- le type d'alimentation et le mode de distribution,
- les locaux nécessaires.

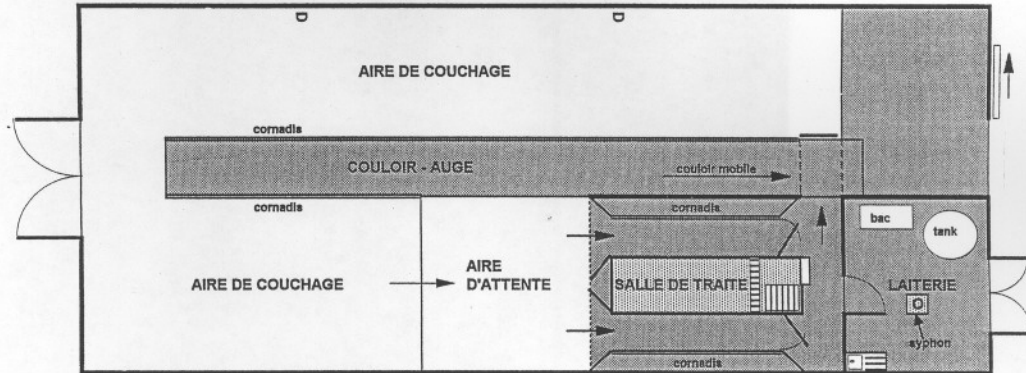
Dans quel ordre faut-il aborder tous les éléments pris en compte?

- 1 - le **bloc traite** composé d'une aire d'attente, d'une salle de traite et de la laiterie ;
- 2 - la **surface de couchage et d'exercice** sur litière,
- 3 - la **largeur des couloirs d'alimentation et de service**
- 4 - la **longueur d'auge** par chèvre,
- 5 - le volume nécessaire,
- 6 - la ventilation,
- 7 - calcul du volume de stockage nécessaire.
- 8 - l'**agrandissement futur**

DEUX EXEMPLES D'ORGANISATION SELON LE TYPE DE BÂTIMENT ET LE SENS DE CIRCULATION DES ANIMAUX

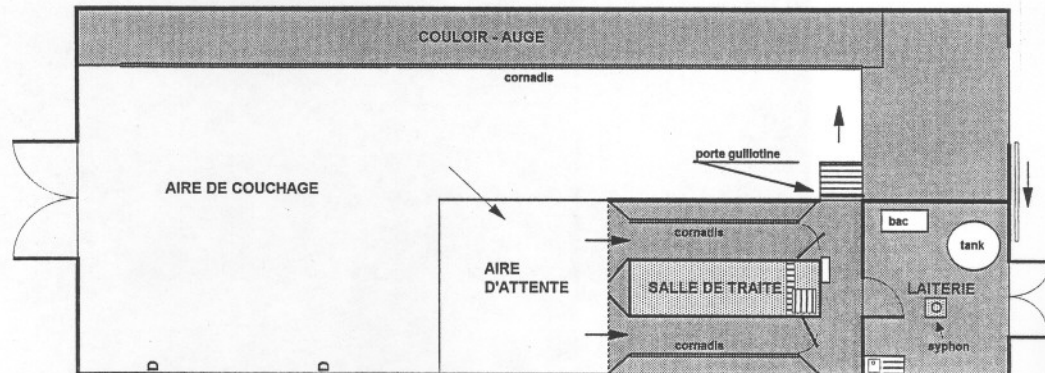
■ TYPE 1

Ce type d'organisation convient bien au tunnel d'élevage et aux troupeaux de moins de 80 bêtes. La distribution est facilitée grâce au couloir-auge placé au centre de la bergerie.



■ TYPE 2

Le couloir-auge éloigné du bloc traite facilite la distribution du fourrage pendant la traite. Après la traite, les chèvres ne traversent pas le couloir-auge.



Aire de couchage : 2 m² par chèvres
 Aire d'attente : 4 chèvres au m²

(illustrations : J.M. GIL - A.D.E.VAR)